

/ APRÈS LE 31 MARS

mars 2014

LES AGENTS DU DISTRIBUTEUR SOUS TENSION

APRÈS LES DIFFÉRENTES DÉCLARATIONS DANS LES MÉDIAS SUR LE SUJET, FO ÉNERGIE ET MINES TIENT À PRÉCISER LES POINTS SUIVANTS :

Les dispositions de la loi BROTTE, prévoyant le maintien de la fourniture d'énergie aux consommateurs durant l'hiver (du 1^{er} novembre au 15 mars de chaque année) devraient prendre fin au 31 mars prochain.

Après cette date et suite à la demande des fournisseurs d'énergie électricité et/ou gaz, ce sont donc tous les agents des distributeurs qui vont se retrouver sous tension, à partir du 31 mars, pour réaliser les coupures ou les réductions de puissance chez tous les clients concernés. Les agents RÉSEAU d'ERDF comme de GrDF vont devoir apporter leur aide aux agents de la CLIENTÈLE pour faire face à ce pic d'activité.



Au-delà de la mise en place de la loi BROTTE dans les Entreprises d'ERDF et de GrDF, FO Énergie et Mines demande une véritable reconnaissance des agents. Ce sont bien eux qui ont le 1^{er} contact physique avec la clientèle et qui devront gérer malheureusement leur détresse ou désarroi.

FO Énergie et Mines demande une véritable reconnaissance de l'implication et de la participation des agents volontaires, par le biais de reclassement (GF) ou d'attribution de Niveau de Rémunération (NR), ainsi que la création de contingents spécifiques.

FO Énergie et Mines demande que soient pérennisés les sites et les emplois au sein des équipes de travail tant au niveau urbain qu'au niveau rural.

La loi BROTTE apparaît comme un nouvel emplâtre sur une jambe de bois pour corriger les dérives de la libéralisation des marchés de l'énergie. Contrairement aux promesses, l'ouverture à la concurrence n'a apporté ni baisse des prix, ni augmentation des investissements, ni améliorations des conditions de travail pour les agents. Il semble donc nécessaire, encore plus aujourd'hui qu'hier, de remettre en cause la philosophie de la concurrence sur les marchés de l'énergie plutôt que de rechercher en permanence à en corriger les excès.

**FO ÉNERGIE ET MINES MILITE ET REVENDIQUE POUR
QUE L'ÉNERGIE NE SOIT PAS CONSIDÉRÉE COMME UN BIEN COMME LES AUTRES.**